

Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



• numéro 9 / mai 2011 / Panorama mensuel des marchés céréaliers

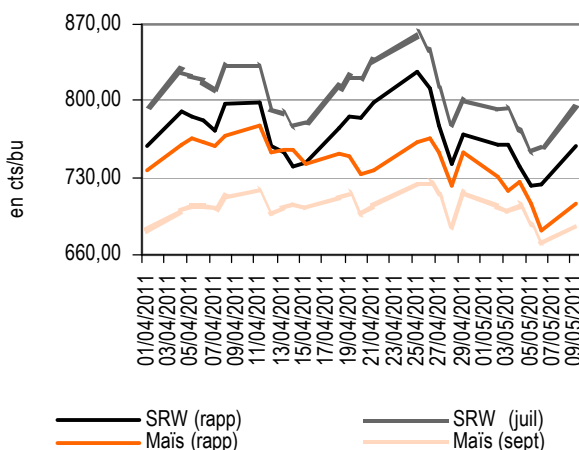
Les cours mondiaux sont sous l'influence de facteurs extérieurs divers (action des fonds, situations économiques précaires, fluctuations monétaires, tensions géopolitiques en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, tremblement de terre et tsunami au Japon) et aussi, mais de manière presque accessoire serait-on tenté d'écrire, des fondamentaux du marché. La volatilité des cours ne se dément pas et apparaît désormais comme un phénomène structurel.

MONDE

> De l'impact d'une simple déclaration

Un net repli des cours est intervenu le 15 avril, sous l'effet d'une recommandation de la banque Goldman Sachs, dont l'une des activités est le "market making", littéralement "animation de marché". Cette activité consiste notamment en la publication de préconisation d'achats et de ventes destinées à des entreprises et à des institutions financières (assureurs, fonds d'investissement, fonds de pension, hedge funds, etc). Après avoir longtemps prôné l'investissement dans les marchés liés à l'énergie (pétrole notamment), GS a effectué un virage à 180° et recommandé à ses clients d'alléger leurs positions sur ces mêmes marchés, considérés alors comme survalorisés. La vente massive d'actifs a entraîné le repli des cours du pétrole, du maïs et du soja.

Cotations des céréales aux États-Unis (ancienne et nouvelle récolte)



Source : CME

> Le CIC demeure relativement optimiste...

Les incidents climatiques, de part et d'autre de l'Atlantique, captent l'attention des différents acteurs des marchés des grandes cultures tant leur impact est crucial, à ce stade du cycle végétatif des cultures de l'Hémisphère nord.

Le Conseil International des Céréales a apporté un léger réajustement aux perspectives de récolte de blé pour 2011. La production mondiale est désormais estimée à 672 Mt soit une baisse de 1 Mt par rapport au mois dernier et 23 Mt de plus qu'en 2009.

> ...malgré la multiplication d'incidents

Les difficultés se concentrent principalement aux États-Unis, sur l'Europe du Nord et sur la Chine. Aux États-Unis, la situation climatique est fortement contrastée. Au Nord une humidité excessive retarde les semis des blés de printemps et des maïs, tandis qu'une sécheresse persistante frappe les États du Sud du Midwest.

Au 8 mai, les semis des blés de printemps sont réalisés à 22 % contre 65 % en mai 2010 et une moyenne (2006/10) de 61 %. Les excès de pluies sur le Midwest pourraient également impacter les SRW qui étaient, jusqu'alors, considérés globalement en bon état végétatif. Les semis de maïs ont enfin commencé, mais ne sont réalisés qu'à 40 % contre 80 % l'an dernier à la même date et une moyenne quinquennale de 59 %.

La sécheresse semble s'être installée durablement et continue de dégrader les conditions de culture et ce, malgré la survenue de pluies. Les blés d'hiver sont estimés à 42 % en "mauvais à très mauvais état" contre 8 % l'an dernier et à 33 % en "bon à excellent état" contre 66 % l'an dernier. La proportion de blés estimés "mauvais à très mauvais" est de 50 % dans l'État du Kansas (18 % seulement sont jugés "bons à excellents").

Au Texas et dans l'Oklahoma, ces chiffres grimpent respectivement à 76 et 77 % contre 8 et 4 %. Le " tour de plaine " de 3 jours du HRW qui a débuté le 2 mai a permis de mesurer plus précisément l'état des cultures. A l'issue de ce tour, la prévision de rendement retenue pour l'Etat du Kansas est plutôt décevante (23,3 q/ha contre 27,4 q/ha l'an dernier) et la production des HRW au Kansas devrait chuter à 7 Mt contre 9 Mt en 2010.

A des degrés divers, la sécheresse touche également l'Europe du Nord et donne déjà lieu, en France, à quelques mesures de restrictions d'irrigation. De nombreuses nappes phréatiques, rivières et cours d'eaux se trouvent à des niveaux exceptionnellement bas pour la période. La Grande Bretagne (où le mois de mars a été le plus sec depuis près de 100 ans), l'Allemagne et la Belgique ou encore la Pologne doivent faire face à des déficits pluviométriques marqués.

En Chine, la sécheresse qui touche le pays depuis octobre 2010 a conduit les autorités à décréter l'état d'urgence maximal pour la première fois. Outre le problème de l'approvisionnement en eau potable des populations, le déficit pluviométrique compromet l'irrigation alors que les sols n'ont pas bénéficié d'humidité durant la période hivernale. Les provinces touchées sont celles du Shandong, du Jiangsu, du Henan, du Hebei et du Shanxi, qui totalisent près de 60 % de la superficie ensemencée et les deux tiers de la production nationale de blé. Certains analystes n'hésitent pas à afficher des estimations de production très pessimistes (moins de 100 Mt), même si le discours officiel reste confiant. Le CIC estime la production 2011 à 113 Mt contre 115 Mt en 2010.

Au Canada, la 1ère estimation d'intentions de semis réalisée par StatCan indique une hausse de 17 % à 10 Mha pour le blé dont 2 Mha (+ 60 %) pour le blé dur. Toutefois, les conditions humides (inondations et fonte des neiges) entravent les semis qui accusent jusqu'à deux semaines de retard dans l'Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan. Seulement 2 % des ensemencements sont effectués contre 10 % en moyenne à cette période de l'année.

Enfin pour compléter ce tableau, la Syrie principalement mais aussi certaines régions d'Afrique du Nord (Maroc notamment) ainsi que le Nord de l'Inde sont victimes d'attaques de rouille jaune. Sa propagation a été favorisée par un hiver humide, terrain idéal pour le développement de ce champignon.

> L'Inde face aux difficultés de stockage

La production totale de céréales de l'Inde a atteint un record de 235,9 Mt en 2010. Depuis l'embargo à l'exportation instauré en 2007, trois bonnes récoltes consécutives depuis cette date, ainsi qu'une prévision gouvernementale de récolte 2011 affichée à 84,3 Mt, ont permis de satisfaire la demande intérieure et de remplir les silos. Les réserves de blé ont atteint 15,4 Mt au 1^{er} avril, soit plus du double de l'objectif de 7 Mt fixé par le gouvernement (4 Mt de stock tampon et 3 Mt de réserve stratégique). Une part non négligeable de ce stock est conservée en plein air sous des bâches et ainsi exposée à des conditions humides (situation que l'arrivée de la prochaine mousson pourrait encore aggraver), et à l'attaque de rongeurs. Depuis quelques mois, le gouvernement indien s'interroge sur une levée de l'embargo. Malgré un marché mondial tendu et des prix élevés, les autorités indiennes souhaitent avancer avec prudence sur ce dossier, notamment par crainte de la persistance de tensions inflationnistes. Celles-ci ont d'ailleurs poussé la Banque centrale à durcir davantage sa politique monétaire le 3 mai, en

procédant à l'augmentation d'un ½ point de ses taux d'intérêt directeurs, alors que l'inflation a atteint 8,98 % sur un an en mars. Parallèlement, Plusieurs ventes de blé (essentiellement via des accords interétatiques), ont déjà pu être conclues à destination de marchés de proximité (Bangladesh, Afghanistan).

> Exportations de blé : quelle place pour la mer Noire en 2011

En Russie la question de la levée de l'embargo, officiellement en vigueur jusqu'en juillet 2011, suscite bien des interrogations et donne lieu à des informations contradictoires. De récentes déclarations, dont celle du vice-Premier ministre, suggéraient une prolongation jusqu'à la fin de l'année puis une possible levée. La fin de cette interdiction est de plus en plus souhaitée, compte tenu de la baisse des prix intérieurs, principale motivation à son maintien. D'autre part, beaucoup considèrent que les stocks seraient sous-évalués par les autorités russes. Les agriculteurs seraient détenteurs de 3 Mt, dans l'attente de la hausse des prix, tandis que près de 5 Mt seraient détenus dans des silos des régions méridionales. Pour l'heure, s'il est difficile d'estimer le volume de la future récolte, pour les autorités russes, la levée de l'embargo est conditionnée à une production (toutes céréales) comprise entre 85 et 90 Mt dont 50/55 Mt de blé. Le potentiel exportable en blé serait alors de 5/6 Mt, volume à comparer aux 4 Mt exportées avant l'instauration de l'embargo le 5 août 2010.

En Ukraine la campagne 2011 se déroule sous des auspices favorables. La récolte de blé est estimée, à ce stade, à 21 Mt contre 16,8 Mt en 2010. Sur le plan commercial, la création par le gouvernement d'une société destinée à exporter les céréales d'Ukraine témoigne de l'interventionnisme de l'État en la matière. Plusieurs sociétés internationales se posent d'ailleurs la question du maintien de leur activité en Ukraine, compte tenu de cette situation. Le 4 mai, la loi qui supprime les quotas à l'exportation en maïs, en raison de stocks suffisants, a été signée par le Premier Ministre et publiée dans le journal officiel du gouvernement du 5 mai. Dans le même temps le président de l'Ukraine a imposé un droit de veto sur la loi qui permet de vendre des quotas d'exportation de céréales aux enchères.

> Les semis de maïs en hausse en Argentine ?

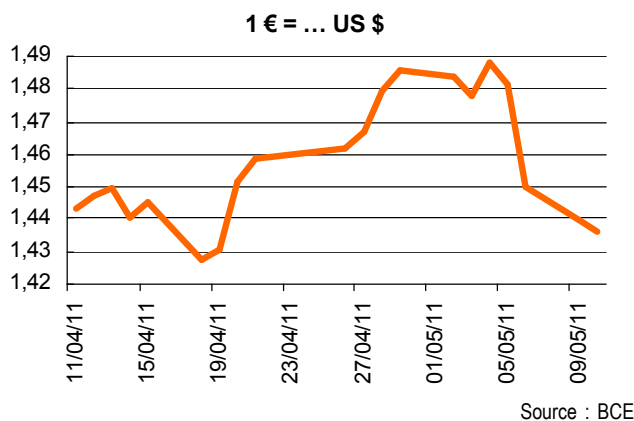
Selon l'Attaché agricole de l'USDA en Argentine, on pourrait assister en 2011 à un accroissement de la superficie en maïs dans ce pays, à 3,6 Mha (+ 20 000 ha). Les prix élevés ont accru la rentabilité du maïs alors que la gestion rotative des cultures (maïs et soja) et l'amélioration génétique des semences font de la production de maïs l'une des alternatives les plus lucratives pour les agriculteurs. La production totale pour la campagne de commercialisation 2011/12 est maintenant projetée à 26 Mt.

Du point de vue des affaires, Sinograin (organisme public chinois chargé des réserves) a confirmé l'achat d'1 Mt sur l'année 2011 (1,25 Mt annoncé par l'USDA) de maïs américain. Le chargement d'un premier bateau est intervenu début mai. Cet organisme indique qu'aucun autre achat n'est prévu pour l'instant, y compris de maïs argentin. Il annonce par ailleurs, l'achat de 7 et 8 Mt de maïs sur le marché domestique, volume qui pourrait atteindre jusqu'à 10 Mt afin de reconstituer les réserves de l'État. Il convient d'indiquer que les prix intérieurs ont été soutenus par des signes de raffermissement de la demande dans les régions méridionales.

UNION EUROPÉENNE

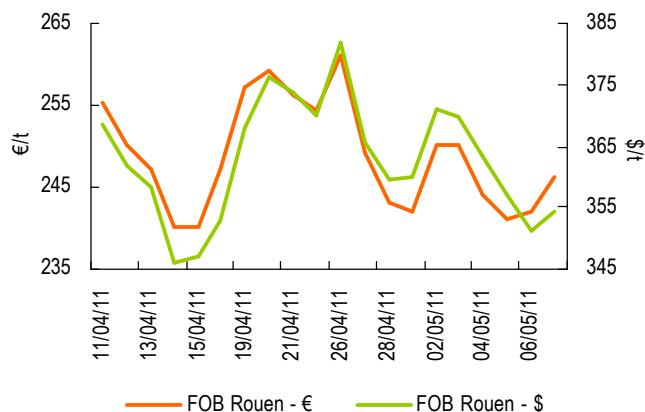
Sur le marché des changes, les opérateurs s'attendaient, dans le sillage de la décision prise le mois dernier, à l'annonce d'une augmentation du taux d'intérêt directeur de la Banque centrale européenne et avaient porté l'euro à près de 1,49 \$ le 4 mai. La BCE laissant entendre que cette décision n'interviendrait sans doute pas dès le mois de juin, l'euro a brutalement chuté, à 1,45 \$ et n'a pas rebondi depuis.

Évolution récente du change euro-dollar



La courbe des prix du blé au départ de l'Union européenne témoigne de l'absence de direction qui prévaut sur les marchés depuis un mois. La chute des prix entre le 11 et le 14 avril est la conséquence directe de la vague de liquidations de positions sur les marchés à terme, en application de la recommandation faite à ses clients par la banque d'investissements américaine Goldman Sachs. D'après cette dernière, les marchés de matières premières, notamment pétrole et grandes cultures, s'étaient élevés à des niveaux de prix non durables. Cette analyse et l'application des investisseurs à suivre le mot d'ordre n'ont pas empêché les prix de repartir ensuite à la hausse et de dépasser les niveaux précédemment atteints. En effet, la perception des fondamentaux est revenue au premier plan et la sécheresse constatée sur plusieurs grandes régions de culture du blé, en Europe et aux États-Unis, a suscité des craintes pour les rendements.

Prix du blé communautaire à l'exportation



Les prises de profit et la poursuite du mouvement de retrait des fonds sont restés les principaux facteurs de baisse des cotations dans l'Union européenne fin avril. Si la survenue de précipitations a pu aussi, ponctuellement, détendre les cours, le sentiment dominant du côté de la plaine, dans le nord de l'Europe, est une inquiétude grandissante, aux antipodes de ce qui a guidé les marchés à terme.

Au Royaume-Uni, en particulier dans les grosses régions de production du sud-est et de l'East Anglia, le stress hydrique affecte des cultures dont le stade végétatif est, suite aux températures élevées de ces dernières semaines, en avance par rapport à la normale. Les précipitations enregistrées en avril ne dépassent pas 35 % de la normale saisonnière, après un mois de mars déjà exceptionnellement sec. Dans le nord et le nord-est de l'Allemagne, qui constituent le principal hinterland pour l'exportation, les pluies se font toujours attendre après un mois d'avril très sec. Le nord de la France, la Pologne et les États baltes font également état du manque d'eau. A divers degrés, c'est un vaste territoire, représentant entre 60 et 70% de la production communautaire des cinq dernières années, qui souffre de la sécheresse. Parmi les cinq principaux producteurs de blé de l'UE, seule la Roumanie est épargnée.

Ironie de la météo, l'Espagne (tout comme l'Italie du sud) a enregistré des précipitations abondantes et la récolte est plutôt attendue avec optimisme. Le sujet de préoccupation n'y est pas tant le niveau de la production qui, de toute façon, ne comble pas les besoins, que celui de la demande du secteur de l'élevage, très affaibli.

Les craintes liées à la sécheresse sont également manifestes sur les cours de l'orge brassicole, plus encore que sur ceux du blé. Le maïs, à l'inverse, a pour le moment bénéficié des conditions météorologiques (achèvement rapide des semis et homogénéité des levées) et ses cotations sont en baisse.

Sans doute est-il prématuré, globalement, de considérer comme irréversibles les effets de la sécheresse sur les cultures de blé dans le nord de l'Europe ; il n'en reste pas moins que la nécessité de précipitations significatives se fait chaque jour plus pressante. Comme toujours en pareil cas, le caractère plus ou moins profond des sols déterminera l'impact final sur les rendements locaux. Pour le moment, l'expectative dans laquelle sont maintenus acheteurs et vendeurs laisse le marché sans direction, une caractéristique certes courante en cette saison mais dont la contrepartie est une grande vulnérabilité aux facteurs exogènes (comme les stratégies des fonds d'investissement), qui sont de facto des éléments de plus en plus puissants.

L'influence baissière des fonds d'investissement se trouve facilitée par un niveau d'activité à l'exportation au départ de l'UE en retrait par rapport au mois précédent. Certes le taux de change de l'euro par rapport au dollar n'a pas aidé la compétitivité des céréales communautaires sur le marché mondial, mais un constat identique n'avait pas empêché, en mars-avril, des prises de certificats importantes. Il semble surtout que la demande ait ralenti, mais il faut rappeler que les acheteurs traditionnels ont constitué des stocks confortables depuis plusieurs mois et que la période est, pour eux comme pour tous, propice à l'attentisme. Outre la question météo, on ne sait toujours pas quelles seront les forces en présence en juillet prochain sur le marché mondial, la Russie entretenant le doute sur son éventuel retour à l'exportation.

FRANCE: ESTIMATIONS D'ENSEMENCEMENTS

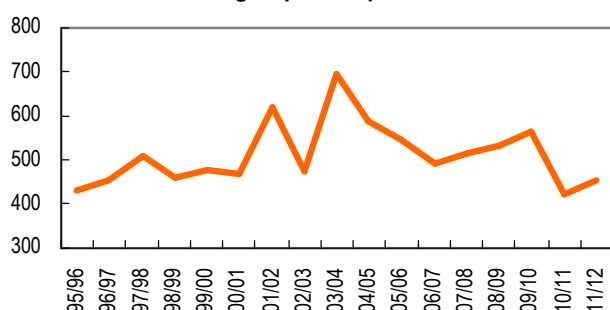
> Hausse des surfaces d'orges de printemps

La sole d'orges reculerait de plus de 2 % par rapport à 2010. Cette baisse concernerait près de 2 régions sur 3 du fait d'une attractivité prix plus faible que les autres principales céréales.

Paradoxalement, les premières estimations d'ensemencements d'orges de printemps font apparaître une progression de la sole de près de 8 %, soit 33 000 ha de plus qu'en 2010. La moitié des régions est concernée par cette augmentation. La Champagne-Ardenne, principale région productrice, voit ses surfaces progresser de 11,3 %.

A l'inverse, la sole en orge d'hiver diminue. Elle devrait ainsi reculer de près de 6 %, ce qui correspond à une baisse de près de 69 000 ha.

Évolution surfaces orges printemps

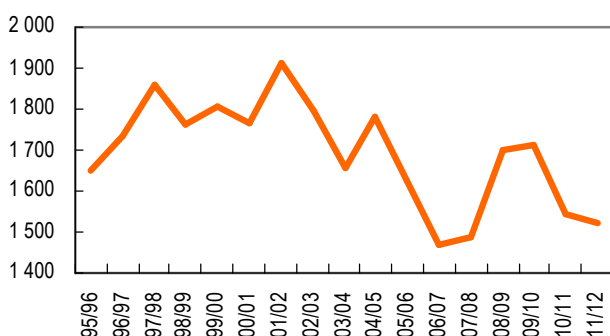


Source : SSP/FranceAgriMer

> Recul des semis de maïs

Les ensemencements de maïs sont estimés en baisse de 1,5 %, soit environ - 23 000 ha par rapport à 2010. Les surfaces de maïs devraient ainsi s'élever à 1,52 Mha en 2011.

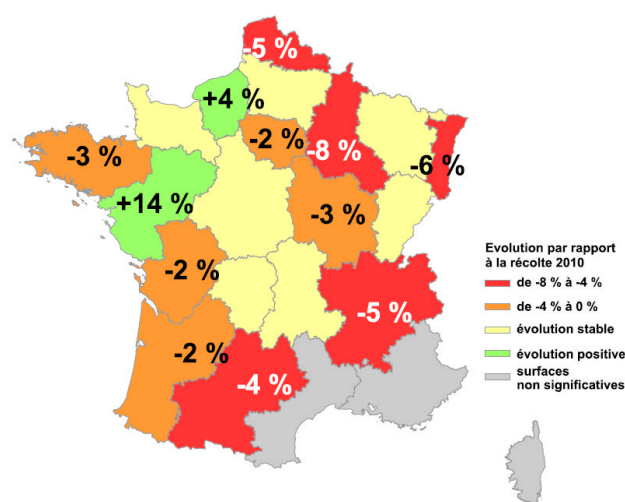
Évolution surfaces maïs



Source : SSP/FranceAgriMer

Ce niveau qui n'est qu'une première évaluation de la sole de maïs par les Délégations régionales de FranceAgriMer, est proche de la moyenne des emblavements des cinq dernières campagnes. Les régions les plus touchées par les baisses se situeraient dans les principales régions productrices. Ces dernières enregistrent toutes un recul des surfaces ensemencées : - 1,7 % en Aquitaine, - 2,2 % en Poitou-Charentes, - 4,2 % en Midi-Pyrénées et - 6 % en Alsace. A l'inverse, elles voient leur superficie de blé tendre augmenter : + 3,2 % en Aquitaine, + 3,5 % en Poitou-Charentes, + 5 % en Midi-Pyrénées, + 13,6 % en Alsace. La progression de la sole de blé tendre apparaît comme la principale raison de la baisse des ensemencements de maïs. Les restrictions d'irrigation jouent également en faveur du développement de cultures moins gourmandes en eau.

Carte des évolutions des surfaces de maïs



Source : FranceAgriMer

> Progression des surfaces de blé tendre

Les superficies de blé tendre sont estimées en hausse de 2 % : elles dépassent maintenant les 5 Mha pour la récolte 2011. Le maintien des prix à un niveau élevé depuis cet été, de même qu'une tendance plutôt haussière induite par les tensions sur le marché mondial a incité les agriculteurs à semer davantage de blé tendre.

A l'inverse, la réduction de l'écart de prix entre le blé tendre et le blé dur au moment des semis a découragé les agriculteurs de cultiver du blé dur. Au niveau national, les semis de cette céréale sont ainsi évalués en baisse de près de 8,3 % soit 42 000 ha de moins qu'en 2010.

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.
 Rédaction : unité Grandes Cultures / service Marchés et études de filières - T. champagnol/thibaut.champagnol@franceagrimer.fr - N. Boussac/nicole.boussac@franceagrimer.fr - O. Le Lamer/olivia.le-lamer@franceagrimer.fr - Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.